

PLAN D'EXTENSION PARTIEL «BELMONT - ANCIEN STAND»

CE PLAN ANNULE ET REMPLACE LE PLAN APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD DANS SA SEANCE DU 15 MARS 1974.

Approuvé par le Conseil communal de Montreux le 13 octobre 1988. Approuvé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud dans sa séance du 13 mars 1988.

- LEGENDE: Perimetre du plan d'extension partiel, Limite cadastre des constructions, etc.

